



Protocole sanitaire

➤ ACCUEIL ET PRINCIPES

- Un affichage visible est mis en place.
- Distanciation physique et gestes barrières doivent être respectés.
- Port du masque obligatoire dès 6 ans jusqu'au départ sur l'eau et dès le retour à terre.
- Port du masque obligatoire lorsque le respect de la distanciation physique de 2 mètres n'est pas possible, y compris sur l'eau en cas de navigation en équipage
- Port du masque obligatoire pour les encadrants quand la distanciation physique n'est pas possible.
- Mise en place d'une zone d'accueil avec gel hydroalcoolique à pompe.
- Chaque personne entrant dans la structure doit se nettoyer les mains avec le gel hydroalcoolique.
- L'ensemble des locaux utilisés seront désinfectés entre chaque groupe de public.
- Des tests d'aisance aquatique seront mis en place le cas échéant.

EQUIPEMENT DES ELEVES

- Il est conseillé de privilégier sa combinaison personnelle.
- Le matériel est distribué individuellement.
- Vestiaires uniquement pour le public scolaire.
- Mise en place d'une signalisation de circulation et d'espacement sur site.
- Désinfection du matériel en contact avec les élèves entre chaque groupe avec un virucide conforme à la norme EN 14476 : Gilets, combinaisons

SEANCES SUR L'EAU

- Mise en place d'une gestion des flux dans l'espace et dans le temps.
- Zones d'appel des élèves matérialisées, plus grandes et distantes entre-elles.
- Distance privilégiée entre les supports.
- Zone de navigation prédéfinie pour limiter les interventions (avec respect du règlement portuaire).

RETOURS A TERRE

- Mise en place d'une gestion des flux dans l'espace et dans le temps.
- Rinçage du matériel après utilisation dans les bacs prévus à cet effet.

Mis à jour le 09/06/2021